

La formation continue : le bilan de compétences

SOMMAIRE

- ➔ Le bilan de compétences
- ➔ Le bilan de compétences approfondi
- ➔ **Carnet d'adresses**
Les organismes prestataires

Le Passeport Formation est un « journal de bord professionnel ».

C'est un document personnel qui vous appartient et que vous remplirez, à votre convenance, tout au long de votre vie professionnelle.

A vous d'y reporter vos connaissances, vos aptitudes et vos acquis.

Vous pouvez télécharger le Passeport Formation sur www.passeportformation.eu.

Pour en savoir +

Fiche Actuel CIDJ

4.0 La formation continue : mode d'emploi

Fiches Actuel Limousin

4.0 La formation continue : les principaux organismes de formation
4.72 La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Sur le Net

www.citedesmetierslimousin.fr – rubrique *Changer, évoluer*
www.orientation-pour-tous.fr
www.pole-emploi.fr, espace *Candidat*
www.cbc.net – Fédération nationale des centres de bilans de compétences

Votre projet professionnel n'est pas clair ? Que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, vous pouvez effectuer un bilan de compétences : il vous permettra de faire le point sur vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations, pour définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Le bilan de compétences

➔ Objectif

Le bilan de compétences permet au salarié de faire le point sur ses compétences professionnelles et personnelles, ses motivations et ses possibilités d'évolution professionnelle.

Il peut se faire à l'initiative du salarié, dans le cadre d'un congé spécifique, ou de l'employeur (avec l'accord du salarié).

➔ Public concerné

Le bilan de compétences peut être demandé par tout salarié respectant les deux conditions ci-dessous :

- justifier d'une ancienneté de 5 ans au moins (consécutifs ou non) en tant que salarié, dont 12 mois minimum dans l'entreprise actuelle ; pour les salariés en CDD : au moins 24 mois d'ancienneté durant les 5 dernières années (dont 4 mois au cours des 12 derniers mois).
- respecter un délai de franchise de 5 ans, s'il a déjà bénéficié d'un congé de bilan de compétences.

Ce délai ne s'applique pas en cas de changement d'employeur depuis le dernier bilan.

➔ Fonctionnement

Le bilan de compétences est toujours effectué par un prestataire extérieur à l'entreprise.

Il se déroule en 3 étapes :

- **une phase préliminaire**, qui a pour objet :

de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;

de définir et d'analyser la nature de ses besoins ;

de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des techniques et méthodes mises en oeuvre.

- **une phase d'investigation** permettant au bénéficiaire :

d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;

d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;

de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

- **une phase de conclusion** qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;

de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;

de prévoir les principales étapes de la mise en oeuvre de ce projet.

Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse.

Généralement, la durée d'un bilan de compétences est de **24 heures**.

Pour obtenir des informations complémentaires sur les démarches à entreprendre, le salarié doit se renseigner :

- à la direction des ressources humaines de son entreprise ;
- à l'organisme paritaire collecteur agréé dont il dépend (FONGECIF ou OPCA).

↳ **Financement**

Si le congé individuel de bilan de compétences est accepté :

- le salarié perçoit sa rémunération normale dans la limite des 24 heures de durée du bilan de compétences ;
- les frais afférents au bilan de compétences sont pris en charge.

Le bilan de compétences approfondi

↳ **Public concerné**

Le bilan de compétences approfondi s'adresse **aux demandeurs d'emploi, indemnisés ou non**. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi peuvent en bénéficier.

↳ **Fonctionnement**

Le bilan de compétences approfondi se déroule en 4 phases obligatoires :

- **l'accueil**, qui permet de présenter en détail le déroulement du bilan au bénéficiaire ;
- **l'investigation**, permettant au bénéficiaire :
 - de faire apparaître ses connaissances, ses savoir-faire et ses compétences, et de les ordonner ;
 - de découvrir les particularités des emplois et des métiers existants ;
 - de mettre en relief les points forts, points faibles et difficultés rencontrés par rapport au marché du travail.
- **l'adéquation des pistes professionnelles au marché du travail ;**
- **la formalisation, permettant au bénéficiaire :**
 - de dresser le bilan du travail ;
 - de choisir un projet professionnel prioritaire et de définir un parcours de retour à l'emploi.

La durée moyenne d'un bilan de compétences approfondi est de **20 heures**.

Pour réaliser un bilan de compétences approfondi, le demandeur d'emploi doit se renseigner dans son agence locale Pôle Emploi, sa Mission Locale ou à l'APEC.

↳ **Financement**

Le bilan de compétences approfondi est **entièrement gratuit**.

Le bénéficiaire ne participe pas aux frais. Il a une obligation de présence et d'assiduité.

Carnet d'adresses

Les organismes prestataires

Liste arrêtée par le FONGECIF
Limousin année 2011

FONGECIF LIMOUSIN

3 bis avenue Garibaldi
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 79 10 78
www.fongecif-limousin.com

HAUTE-VIENNE

2 ML

5 rue Camille Flammarion
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 79 02 08
du lundi au vendredi de 8h à 19h,
le samedi de 9h à 13h sur RDV

ACTIONS ENTREPRISES

5^{ème} étage
46 avenue des Bénédictins
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 34 15 96
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30

ADECCO PARCOURS ET EMPLOI

9-11 boulevard Victor Hugo
87000 LIMOGES
Tél : 01 30 83 01 01
du lundi au vendredi de 9h à 19h,
le samedi de 9h à 13h

AFPA TRANSITIONS

11 bis rue de la Font Pinot
BP 838
87016 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 11 77 23
05 55 92 77 00
www.limousin.afpa.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 18h (autres
horaires de RDV sur demande)

AFPI LIMOUSIN

Parc d'activités Magré-Romanet
9 rue Jean-Baptiste Say
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 30 08 08
www.afpilimousin.fr
du lundi au jeudi de 8h à 19h, le
vendredi de 8h à 18h

AKSIS

2 rue Fitz James
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 77 80 43
www.aksis.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30
RDV possibles sur St-Junien,

St-Sulpice-les-Feuilles, Châlus,
St-Yrieix-la-Perche, Bessines

ALTEDIA

19 boulevard Victor Hugo
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 79 59 41
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 19h

ASFO DÉVELOPPEMENT LIMOUSIN

7 bis rue du G^{al} Cérez
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 77 82 98
www.asfo-developpement-limousin.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 18h30

APEC

Technopôle Ester
BP 6908
87069 LIMOGES Cedex 3
Tél : 05 55 42 61 85 / 82
www.apec.fr
Cadres uniquement
du lundi au vendredi de 9h à
12h30 et de 14h à 17h30
(sauf le mercredi)

CENTRE DE BILAN EDUCATION NATIONALE - CBEN

Espace bilan orientation
3 rond-point Margainne
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 77 75 48
06 74 99 02 00
du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et e 13h30 à 18h
permanences sur RDV
à St-Junien, Bellac, St-Yrieix-la-
Perche

CLAF

31 rue Bernard Palissy
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 37 83 95
du lundi au vendredi de 8h45
à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi matin sur demande

CRÉACTIO

3 rue Platon
87100 LIMOGES
Tél : 06 84 43 08 41
Bilan créateur d'entreprise
du lundi au samedi de 8h à 20h
RDV possibles à Aix-sur-Vienne,
St-Yrieix-la-Perche, St-Junien,
Bellac

DRH CONSULTING

86-88 avenue Baudin
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 32 28 04
06 16 38 85 82
du lundi au vendredi de 8h30
à 19h30
le samedi de 10h à 12h sur RDV

FEL FORMATION ET EMPLOI

52 rue Turgot
BP 261
87007 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 79 06 06
05 55 79 06 07
www.fel-formation.fr
du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

HOREA

58 avenue de la Libération
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 79 61 88
du lundi au vendredi de 9h
à 18h30

PBC

12-14 avenue de Naugeat
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 01 42 10
www.pbc-france.com
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h15 et de 13h45 à 17h45

PERSPECTIVES & CARRIÈRES

20 A cours Jourdan
BP 40-235
87006 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 77 55 85
www.perspectivesetcarrieres.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à
18h, le samedi de 9h à 12h

RETRAVAILLER

Immeuble Le Capitole
42 avenue des Bénédictins
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 32 90 41
du lundi au vendredi de 8h30
à 17h30
samedi et autres horaires sur
demande

CREUSE

AFPA TRANSITIONS

Le Clocher
23000 SAINT-SULPICE
LE-GUÉRÉTOIS
et
Maison de l'Emploi
Place Joachim du Chalar
23300 LA SOUTERRAINE
Tél : 05 55 11 77 23

www.limousin.afpa.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

AKSIS

69 avenue Louis Laroche
23000 GUÉRET
Tél : 06 88 13 30 37

www.aksis.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

RDV possibles sur Aubusson, La Souterraine, Ahun, Felletin, Bourgueaneuf

**CENTRE DE BILAN
EDUCATION NATIONALE -
CBEN**

Espace bilan orientation
CIO - 8 avenue Manouvrier
ou 23 route de Courtille
23000 GUÉRET
Tél : 05 55 77 75 48
06 74 99 02 00 (sur RDV)
permanences sur RDV à
Aubusson

CFPPA Ahun

Le Chaussadis
23150 AHUN
Tél : 05 55 81 48 90

www.cfppa-ahun.com

du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
permanences sur RDV à
Bourgueaneuf et autres en fonction
des possibilités

CLAF

9 rue de Stalingrad
23000 GUÉRET
Tél : 05 55 80 75 99

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 19h

CRÉACTIO

Mairie
Esplanade François Mitterrand
23000 GUÉRET
et

Mairie
50 Grand Rue
23200 AUBUSSON
Tél : 06 84 43 08 41

du lundi au samedi de 8h à 20h

PBC

33 avenue Gambetta
23000 GUÉRET
Tél : 06 21 38 52 69

www.pbc-france.com

du lundi au vendredi sur rendez-
vous
RDV sur Guéret ou La
Souterraine

PERSPECTIVES & CARRIÈRES

1 bis avenue du Dr Manouvrier
23000 GUÉRET
Tél : 05 55 77 55 85

www.perspectivesetcarrieres.fr

du lundi au vendredi sur rendez-
vous

CORRÈZE

**ADECCO PARCOURS ET
EMPLOI**

42 avenue Pierre Sémard
19100 BRIVE
Tél : 01 30 83 01 01

www.adecco.fr

du lundi au vendredi de 9h à 19h,
le samedi de 9h à 13h

AFPA TRANSITIONS

53 rue Maurice Rollinat
19103 BRIVE Cedex
et

Route de Sarran
19300 ÉGLETONS
Tél : 05 55 11 77 23

www.limousin.afpa.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
autres horaires sur demande

AKSIS

64 avenue Abbé Jean Alvitre
19100 BRIVE
Tél : 05 55 23 79 28

www.aksis.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
RDV possibles sur Tulle, Ussel,
Objat, Uzerche, Egletons,
Argentat

**ASFO DÉVELOPPEMENT
LIMOUSIN**

3 rue Roger Roncier
ZI de Beauregard
19100 BRIVE
Tél : 05 55 17 59 80

[www.asfo-developpement-
limousin.fr](http://www.asfo-developpement-limousin.fr)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
RDV possibles sur Ussel

CABINET CONSEIL LEAL

17 avenue Maillard
19100 BRIVE
Tél : 05 55 23 48 59

du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 15h à 18h
le samedi matin sur demande (de
10h à 12h)

**CENTRE DE BILAN
EDUCATION NATIONALE -
CBEN**

Espace bilan orientation
CIO

5 avenue Bourzat
19100 BRIVE
Tél : 05 55 77 75 48
06 74 99 02 00

du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
permanences sur RDV à Tulle,
Egletons, Ussel

CCI DU PAYS DE BRIVE

10 avenue du M^{al} Leclerc
19100 BRIVE Cedex
Tél : 05 55 18 94 00

www.cci.correze.net

Tél : 05 55 18 94 32
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

CLAF

11 rue Normandie Niémen
19100 BRIVE

et
31 avenue Carnot
19200 USSEL
Tél : 05 55 37 83 95

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 19h

CONSEIL EMPLOI FORMATION

7 bis rue Carnot
19100 BRIVE
Tél : 05 55 23 57 02

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
et

Immeuble consulaire
Avenue de la Résistance
19200 USSEL
Tél : 05 55 23 57 02

sur RDV
et

Bât. Limousin Industrie
ZI du Mulatet
19000 TULLE
Tél : 05 55 23 57 02

sur RDV

CRÉACTIO

Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
19100 BRIVE

et
Mairie
10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE
Tél : 06 84 43 08 41

du lundi au samedi de 8h à 20h

DRH CONSULTING

69 bis avenue Pierre Sépard
19100 BRIVE
Tél : 05 55 32 28 04
06 16 38 85 82
du lundi au vendredi de 8h30 à
19h30
le samedi de 10h à 12h sur RDV

INFA

37 rue de Turenne
19100 BRIVE
et
14 avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Tél : 05 55 23 39 07
www.infa-formation.com
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h
sur RDV à Uzerche, Objat,
Varetz, Argentat

PBC

11 rue Normandie Niémen
19100 BRIVE
Tél : 05 55 88 34 75
www.pbc-france.com
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h15 et de 13h45 à 17h45

PERSPECTIVES & CARRIÈRES

43 avenue Charles Rivet
19100 BRIVE
Tél : 05 55 77 55 85
www.perspectivesetcARRIERES.fr
du lundi au vendredi sur RDV

**RESEAU INFORMATION
JEUNESSE LIMOUSIN**

87

- Limoges Portes-Ferrées 05 55 31 88 20
- Limoges L'Interval 05 55 01 23 90
- Bellac 05 55 68 87 54
- Nexon 05 55 58 11 05
- Panazol 05 55 31 05 90
- St-Junien 05 55 02 05 71
- St-Léonard-de-Noblat 05 55 56 11 18
- St-Sulpice-les-Feuilles 05 55 76 92 66
- St-Yrieix-la-Perche 05 55 08 27 98 / 99

19

- Brive 05 55 23 43 80
- Bugeat/Sornac 05 55 95 08 13
- Égletons 05 55 93 12 04
- Larche 05 55 84 11 12
- Neuvic 09 60 19 41 28
- Tulle 05 55 26 92 21
- Ussel 05 55 72 13 23

23

- Guéret 05 55 52 00 40
- Aubusson 05 55 67 77 29
- Bourgneuf 05 55 64 24 33
- Boussac 05 55 65 04 68
- Budelière 05 55 82 80 47
- Dun-le-Palestel 05 87 66 00 00
- Genouillac 05 55 80 88 41
- La Souterraine 05 55 63 04 73